

gociation, il devra faire révoquer quelques lois, et parmi ses amis les membres du clergé n'approuveraient pas cette révocation.—*Univers.*

—Le Parlement impérial devait s'assembler le 19 août : c'était, du moins, l'opinion commune.

ESPAGNE.—Le clergé espagnol est maintenant à la solde du gouvernement ; les députés ont approuvé, après une légère discussion, ou plutôt après une simple lecture, le projet de dotation dont nous avons fait connaître les bases principales. Nulle voix ne s'est élevée en faveur du clergé, que la loi met à la merci des caprices du pouvoir, et jette dans la position la plus misérable et la plus précaire.

HOLLANDE.—On écrit d'Amsterdam, 31 juillet :

“ Les négociations pour l'exécution du concordat se poursuivent sans interruption. Le roi ne se laisse pas détourner de cet important objet : il s'agit de faire un grand acte de justice en faveur de onze cent mille catholiques. Cependant le protestantisme se montre toujours inconstitutionnellement ombrageux, et voudrait empêcher que les catholiques obtinssent une juste satisfaction. Le consistoire calviniste leuvarde vient de présenter une adresse au souverain, afin de dissuader le roi d'organiser l'Eglise catholique dans ses Etats ; il s'appuie de l'autorité de Potter, et cite les paroles suivantes de cet auteur :

“ La religion romaine, par cela même qu'elle est toute puissante et plus puissante que les rois et les peuples ; par cela même qu'elle est au-dessus de la saine morale, de la vraie piété, dut être repoussée avec une juste terreur par toute nation sage et tolérante.” Cette citation n'a pas besoin de commentaire.

PRUSSE.—Une lettre publiée par le *Journal de Francfort*, annonce que, le 23 juillet, M. le baron de Beyer, président du chapitre de Cologne, a adressé au clergé de l'archidiocèse, à l'occasion de l'entrée en fonctions de l'abbé Iven, vicaire-général, une circulaire en langue latine, où il est dit, entr'autre, que M. Iven est chargé par le pape d'administrer l'église de Cologne, au nom et en qualité de vicaire-général de l'archevêque absent, jusqu'à ce que le Saint-Siège adopte d'autres mesures. En terminant, il invite les ecclésiastiques à témoigner au vicaire-général le respect et l'obéissance qui lui sont dus.

“ Cette circulaire, ajoute la correspondance, ne fait pas la moindre mention du gouvernement. On en conclut, ainsi que par d'autres circonstances, et probablement pas sans raison, que la fin des négociations qui se poursuivent sans relâche entre notre cabinet et le Saint-Siège, n'est pas aussi proche que maintes feuilles le prétendent.”

Mgr. Drost de Vischering demeure toujours, en attendant, à Darfeld.

NOUVELLE-ECOSSE.—Un journal de la Nouvelle-Ecosse, l'*Arcaid-*